

Glion-Naye

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 21

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cyclisme et photographie se disputent aujourd'hui les faveurs de la mode. Les cyclistes des deux sexes et de tout âge sont légion; les photographes ne leur cèdent en rien. Fort souvent même, l'un double l'autre. Voyez cette dame, qui, les jumelles aux yeux, examine attentivement le paysage. C'est un photographe-amateur. L'une des lorgnettes de ses jumelles lui sert pour la « mise au point »; dans l'autre est l'objectif. Un petit bouton à presser et la vue est prise.

Plus loin, c'est un monsieur, arrêté auprès d'un groupe de personnes qu'il paraît regarder d'un air indifférent, pour ne pas éveiller de soupçons. Encore un photographe. Sous son habit est un petit appareil de la forme d'une montre, mais un peu plus grand, dix à quinze centimètres de diamètre. L'objectif passe dans une des boutonnières de l'habit. Un coup sur le bouton, et le tour est joué. Il y a même des appareils photographiques dans des épingles de cravates.

A côté de la photographie d'agrément, la photographie scientifique, dont les progrès constants ont permis entr'autres de photographier l'intérieur de l'estomac. Un petit appareil photographique est fixé à l'extrémité d'une sonde œsophagienne. Au moment voulu, l'estomac est éclairé par une minuscule lampe électrique; le fil qui relie la lampe à la pile est dissimulé dans la sonde. En quelques minutes, on peut prendre un très grand nombre d'images des parois stomachiques. Il ne reste plus ensuite qu'à développer et à agrandir.

Quel chemin parcouru depuis l'invention de Niepce et de Daguerre, en 1829. Au début, c'est-à-dire au temps du daguerréotype et de la photographie sur verre, l'image définitive était l'image renversée, c'est-à-dire, comme elle se reproduit dans la chambre noire, la tête en bas. En retournant la plaque, on se retrouvait sur ses pieds, mais on avait son portrait tel que le présente le miroir, où vous voyez à gauche ce qui dans l'original est à droite, et vice-versa. Les photographes d'alors étaient ainsi dans l'obligation d'exiger, avant la pose, certains changements au costume de leurs clients, afin que tout se trouvât bien à l'endroit dans le portrait. Un brassard, par exemple, qui se met toujours au bras gauche, devait, pour la pose, être placé au bras droit; de même les rosettes et décorations portées à la boutonnière, les armes et certains insignes militaires. On devait changer tout cela de côté pour se faire daguerréotyper.

Ces transpositions, dont tout le monde ne se rendait pas très bien compte, étaient parfois l'occasion de plaisanteries, de farces assez cruelles.

Un jour, m'en souvient-il, un photographe s'était rendu sur l'une de nos places d'armes. Plusieurs officiers et soldats avaient déjà posé pour leur daguerréotype. Arrive un soldat du train, qui voulait aussi faire « tirer son portrait à cheval ». Ses camarades, méditant une bonne farce, se concertent avec le photographe. Après force explications, auxquelles il ne paraissait pas tout d'abord accorder crédit, le soldat se laisse convaincre que pour avoir son portrait tel qu'il doit être il lui faut monter à rebours sur son cheval et tourner son képi sens devant derrière.

Ainsi dit, ainsi fait. On attache les brides à la queue du cheval et notre troupier, le képi à l'envers, enfourche sa monture, face à la croupe.

Le photographe tire l'image, puis, sous prétexte qu'elle n'a pas réussi, il demande à son client de poser une seconde fois, mais en se plaçant normalement sur son cheval et le képi bien tourné. C'est ce second portrait qui fut remis au soldat; le premier fut acheté par

ses camarades, qui s'en firent longtemps des gorges chaudes.

Lorsque le brave garçon apprit la chose, il en eut une colère telle qu'il voulait tuer le photographe.

Cette anecdote me rappelle encore un joli mot d'enfant.

Une maman conduit sa fillette chez le photographe.

On tire une première épreuve.

Tandis que le photographe est allé dans son laboratoire pour voir si l'épreuve a réussi, la petite est restée en place. Curieuse, la maman soulève le drap noir et regarde dans l'appareil.

— Tiens, c'est drôle, s'écrie-t-elle, surprise, Julia, je te vois à l'envers, la tête en bas, les jambes en l'air.

— Oh! maman, exclame l'enfant, toute effrayée, est-ce que ma robe est tombée?...

La pauvre petite, il ne lui plaisait point de jouer Miss Helyett. A. S.

Réponse au problème du n° 13. — La veuve ayant accouché d'un garçon et d'une fille devra répartir de la façon suivante les 45,000 francs laissés par son défunt mari : au garçon, 30,000 fr.; à la fille, 5,000 fr.; puis garder pour elle le solde, 10,000 fr. Ont répondu juste: Mme Amstein et Robert Monnet, Lausanne; Cachin, Ouchy; Griot, Chailly; Page, Rueyres, St-Laurent; Buttica, Epesses; Borgeaud, Louis, Morrens; Béranek, Lutry; E. Jaques, Ste-Croix; Mme Orange, Genève; Mme Giroud, Savigny; Mme van der Bellen, à Narva. — La prime est échue à M. Louis Borgeaud, pintier, Morrens.

Boutades.

Une bonne femme de Prilly disait, l'autre jour, en parcourant la *Feuille d'Avis de Lausanne*, et en voyant les nombreux mariages annoncés depuis quelques semaines :

Ora mē seimblē que noutrē menistres n'ont perein faulta dē prédzē que faut s'ama lē zons lē z'autro.

M. C..., pressé de se rendre à la gare pour y prendre le train de Berne, se décide à monter dans l'omnibus, qui part de l'hôtel du Grand-Pont. Mais bientôt, voyant qu'il y a encore plusieurs malles à charger, il s'impatiente, descend du véhicule, en disant :

— Je monterai quand vous me rattraperez; ce sera toujours ça de gagné.

Un officier, invité à dîner chez un avocat de Lausanne, arrive au moment où l'on servait le potage. Il s'en excuse: « Mille pardons, dit-il, si j'arrive un peu tard; je vous prie de croire que ce n'est pas ma faute: j'ai été arrêté et retenu en rue par un pékin. »

— Ce n'est rien, cher ami, dit l'avocat, vous n'en êtes pas moins le bienvenu. Mais, permettez, qu'appellez-vous un pékin ?

— Nous autres, soldats, répond l'officier, nous appelons un pékin tout ce qui ne porte pas l'uniforme.

— Ah! parfaitement, j'y suis, réplique vivement l'avocat; c'est exactement comme nous autres, hommes de loi, qui appelons *civil* tout ce qui n'est pas militaire.

On biberon l'irē malādo. Lo maidzo lāi fā onn'ordonnance et lāi dēfeind dē bāire mē d'on verro dē vin per dzo.

Quoquē dzo aprī, lo maidzo revint vāirē coumeint ie va, et ie trauvè noutron gaillā avoué 'na toupena dē vin dēcouût son lhi.

— Qu'ē-te gosse? que lāi fā lo maidzo.

— L'ē l'ordonnance. Vo m'āi dē dē bāire on verro dē vin per dzo. Se te lo preinds grō, que mē su sondzi, te sari plie vito gari.

L'étāi peindeint lē z'internā.

Onna colonne avoué on escorta coumandaie per on caporat, arrevé dein on veladzo io l'escorta dēvessāi ètrē reimpliaçāie.

Lo caporat s'adresse ai z'autoritā et binstout après arreve la novalla escorta coumandaie per lo commis. Quand stusse eut prāi sa folhie dē route deze dinse āo caporat :

— Vo que cognāitē cliiāo dzeins, reimmodā-lē vāi.

Et lo caporat coumande : « Garde à vous! A droite, droite! En avant, marche! »

Et quand cein fut fē, lo commis lāi dese à l'orolhie : « Vo m'āi reindu quie on fameux serviço, kā po lē z'arrētā, vu prāo lē z'arrētā. »

Un jeune homme de Bottens partait pour le Chili avec une caravane d'émigrants

— N'as-tu pas peur, lui dit un voisin, d'aller dans ces pays remplis de bêtes sauvages?...

Bah! répondit-il, on dit bien qu'y en a, mais y sont rien méchantes.

M^{me} Berliureau entend, en tout et partout, avoir la supériorité.

Une amie lui montrait un service en porcelaine de Sèvres.

— Oh! moi, dit-elle, je fais venir la mienne de Niort.

— ??

— De la porcelaine des Deux-Sèvres, ma chère!

Nettoyage des burettes à huile. — Le marc de café chaud a la propriété de nettoyer les burettes à huile; une fois introduit dans le flacon, on secoue vivement le marc dans tous les sens et la burette ne tarde pas à reprendre sa limpidité première, au détriment du marc qui s'empare de la graisse; pour terminer, on rince et on lave ensuite la burette à grande eau.

Glion-Naye. — Ce chemin de fer est en pleine prospérité. En 1898, il a transporté 43,431 voyageurs. Le bénéfice net, qui se monte à 69,353 fr., permet la distribution d'un dividende de 4 %. Le Glion-Naye offrira bientôt un nouvel attrait, résultant de la construction d'une voie qui raccordera la station de Caux à Sauderan. Les Avants seront ainsi directement reliés à Caux.

Pièce historique « La Reine Berthe » à Payerne, les 4, 5, 10, 11 et 12 juin 1899. — Pour la représentation du 17 juin, destinée spécialement aux enfants des écoles, les prix suivants ont été fixés: Jusqu'à 16 ans 1 fr., compris le personnel enseignant, et depuis 16 ans 2 fr., personnel compris. Les membres des commissions scolaires paieront 2 fr.; il ne sera pas admis de parents. — Des *trains et bateaux spéciaux* sont organisés dans toutes les directions pour les *représentations des 4 et 11 juin*.

OPÉRA. — Les deux premières représentations de **Samson et Dalila** ont fait salle comble. Le succès a dépassé encore celui de Thaïs et cela s'explique par la haute valeur de l'œuvre de *Saint-Saëns*. L'interprétation est irréprochable, si l'on veut bien tenir compte des modestes ressources de notre théâtre. L'administration tire de ces ressources un parti merveilleux, et l'on ne pourrait trop lui savoir gré de ses efforts pour assurer à notre scène le rang qui lui convient.

Demain, dimanche, **Samson et Dalila**, troisième représentation.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.